

VILLE DE CLAMART



SE RENDRE EN MAIRIE

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture à l'espace d'accueil Clamart et Vous à l'Hôtel de Ville (place Maurice Gunsbourg), de la mairie annexe et du point d'informations de la Ville.

À LA UNE



DÉMARCHES
**ZONE DE
STATIONNEMENT
RÉGLEMENTÉE**
: les
abonnements
arrivent à
échéance



ELECTIONS, DÉMARCHES
**Inscriptions sur
les listes
électorales**



MAIRIE
**Visionnez en
différé le
conseil
municipal du 7
décembre
2021**

 **TOUTES LES ACTUALITÉS**



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h

JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC
LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

POINT INFO DU PANORAMA
MER. : 17h30 - 19h
VEND. : 17h30 - 19h
SAM. : 9h -12h30